Décembre 2008

NOTE D'INFORMATIONS

Mairie de
BOESENBIESEN

22 Rue Principale
67390 BOESENBIESEN

Tél. **09 75 66 75 48**
Fax 03 88 85 30 81

communedeboesenbiesen@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

⇒ Lundi 17h à 19h
⇒ Jeudi 17h à 19h

FERMETURE MAIRIE

Le **secrétariat de mairie** sera **fermé** : Du

24/12/2008
au **04/01/2009**

Les permanences reprendront normalement à compter du 5 janvier 2008.

En cas d'urgence, veuillez vous adresser au Maire ou aux adjoints.

REVISION LISTE ELECTORALE

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Si vous avez déménagé en cours d'année 2007 ou 2008, vous êtes tenu de vous faire inscrire sur la liste de votre nouveau domicile. De même, les erreurs sur votre carte électorale sont à signaler en mairie.

Concernant les ressortissants de l'Union Européenne, l'inscription sur les listes complémentaires pour les élections des représentants au Parlement Européen et les élections municipales est possible.

Dans tous les cas, il vous suffit de vous présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

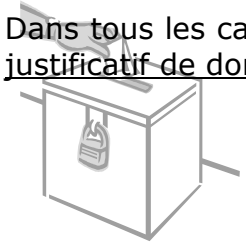

L'inscription est possible
jusqu'au 31 décembre 2008.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la mairie aux horaires d'ouverture.

OBJET PERDU…

La remorque communale a perdu sa « roue jockey » (voir photo) au courant de l'été. Si quelqu'un a trouvé cette dernière, merci de la déposer en mairie.

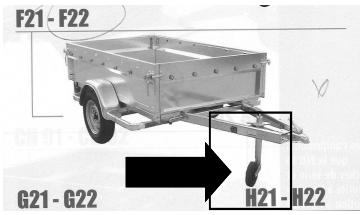

A tous et toutes, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.